

## Acte de décès de HEROUARD Marie Margueritte [221]

L'an mil huit cent dix, le trente de mai à six heures du matin, devant nous Jean François SIMON, adjoint municipal en la commune de Saint Jean de Folleville, arrondissement du Havre, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de ladite commune de Saint Jean de Folleville, sont comparus les sieurs Jean Baptiste COSTYL, âgé d'environ soixante-cinq ans, laboureur, demeurant cette commune, marié en second mariage de la décédée ci après nommée, et Louis Augustin COSTYL, âgé d'environ trente et un ans, maçon, demeurant aussi en cette commune, fils aîné de la décédée, lesquels nous ont déclaré que Marie Margueritte HEROUARD, âgée de soixante-six ans du quinze de mai dernier, née en la commune de Mélamarre même arrondissement, demeurant avec ledit Jean Baptiste COSTYL son mari en légitime mariage contracté à Saint Nicolas de la Taille aussi même arrondissement dans le courant de l'année mil sept cent soixante seize, fille de feu François HEROUARD et de feu Marie Margueritte BULLET, est décédée d'aujourd'hui sur les environs d'une heure du matin en la maison dudit Jean Baptiste COSTYL son mari. Après m'être assuré du décès de ladite Marie Margueritte HEROUARD, femme de Jean Baptiste COSTYL en me transportant auprès de sa personne, j'ai rédigé le présent acte fait double que lesdits comparus ont signé avec nous après lecture faite, à Saint Jean de Folleville les jour, mois et an susdits.